

DÉPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE

EXTRAIT DU  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE  
DE  
BOUC BEL AIR

Code Postal 13 320

N°24.05.08

Présents	20
Pouvoirs	10
Absents Excusés	2

L'an deux mille vingt-quatre, le 09 décembre

Le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard MALLIÉ, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 03 décembre

**MEMBRES PRESENTS** : Richard MALLIÉ, Mathieu PIETRI, Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Joseph CASSARO, Dominique BIECHE, Pierre MARROC, François DENIAU, Marie-Christine RODRIGUEZ, Marie-Pierre VITIELLO, Florian PARIS, Julien ESTERINI, Camille GAIDO, René ALBERICCI, Philippe CANOBIO, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE, Michèle DECHAUD.

Evolyno LOUIS membre de l'association ne prend pas part au vote.

**POUVOIRS** : Corinne LE MEUT à Richard MALLIÉ, Stéphan PIERRACCINI à Sophie SURACE, Maëva GAUTELIER à François DENIAU, Roger MOSSÉ à Evelyne LOUIS, Véronique GARNIER à Mathieu PIETRI, Catherine BIENFAIT à Yann PERTUISEL, Catherine FOULON à François DENIAU, Patricia COTTI à Christine SICCARDI, Jean-François CAIRE à Thomas BERGÈRE, Hortense MALLIÉ à Joseph CASSARO.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Hervé CAYLA, Julien BOULARD.

Camille GAIDO a été élue secrétaire.

**OBJET :**  
AVANCE SUR  
SUBVENTION 2025 A  
L'ASSOCIATION JH  
FONT SAULIERE  
EVENEMENTS

L'adoption du budget primitif pour l'exercice 2025 est prévue avant le 15 avril 2025.

Tenant d'une circonstance exceptionnelle, le besoin en trésorerie de l'association JH FONT SAULIERE EVENEMENTS, organisatrice du 7<sup>ème</sup> festival Jazz sous les Etoiles, nécessitent le versement d'une avance de subvention de 9 000 €, par anticipation de la somme qui lui sera attribuée en 2025.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu l'avis de la commission culturelle du 27 novembre 2024,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après avoir délibéré,

**A l'Unanimité,**

**AUTORISE** le versement de l'avance sur subvention à l'association JH FONT SAULIERE d'un montant de 9 000 €.

C.M du 09/12/2024  
Délibération n°24.05.08

Envoyé en préfecture le 13/12/2024  
Reçu en préfecture le 13/12/2024  
Publié le  
ID : 013-211300157-20241209-24\_05\_08A-DE



**AUTORISE** ou son représentant à signer tout document attaché à cette demande.

Fait et délibéré en séance à Bouc Bel Air, les mois et an susdits  
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire,  
Compte tenu de la réception en  
Sous Préfecture le : .....  
et de la publication le : *13/12/2024*



Richard MALLIÉ,  
Maire.